**Zeitschrift:** Rapport annuel / Office central suisse du tourisme

**Herausgeber:** Office central suisse du tourisme

**Band:** 6 (1946)

Artikel: Rapport de l'Office de Contrôle Autor: Rüfenacht / Juon, P. / Tissot, F.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-629741

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

#### OFFICE CENTRAL SUISSE DU TOURISME

ZURICH

# Comptes annuels 1946

# Rapport de l'Office de Contrôle

sur la revision, opérée du 10 au 12 mars 1947, des comptes annuels et du bilan pour 1946 de l'O.C.S.T.

Les reviseurs soussignés ont constaté, sur la base de comptes tenus exactement, la concordance des soldes ressortant des livres avec les chiffres du présent bilan. Les nombreux contrôles faits au hasard ont laissé une excellente impression de toute la comptabilité. Ils ont appris avec satisfaction qu'un système de comptabilité uniforme avait été introduit dans toutes les agences à l'étranger. Les vérifications faites entre-temps des encaisses à Zurich et Lausanne ne donnent lieu à aucune observation.

Les comptes relatifs à l'avoir spécial de fr. 116 086.45 à fin 1946 du Fonds pour concours graphiques et littéraires ont été soigneusement vérifiés et trouvés conformes aux comptes séparés dont il font l'objet.

Les soussignés proposent à l'assemblée générale d'accepter les comptes et le bilan 1946 soldant par un excédent de recettes de fr. 468 536.93 en faveur du « Fonds de compensation », et de donner décharge à l'administration pour sa gestion.

Rüfenacht, président P. Juon

F. Tissot

Les reviseurs:

Zurich, le 12 mars 1947.